

*Chambre de l'assurance
(Anciennement Chambre de l'assurance de dommages)*

999, boul. De Maisonneuve Ouest
Bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 3L4
T. 514 842-2591 - 1 800 361-7288
F. 514 842-3138
chad.ca

COMITÉ DE DISCIPLINE
Chambre de l'assurance

Audiences des 19 et 20 janvier 2026

(Par visioconférence)

Président :

M^e Patrick de Niverville

Membre :

M^{me} Maryse Pelletier, courtier en assurance de dommages

Membre :

M^{me} Sophie Chalifour, courtier en assurance de dommages

Procureurs de la plaignante :

M^{es} Alex Vandal-Milette et Eva Boivin

Procureur de l'intimé :

M^e Louis Paquin

RÔLE

9 h 30 Syndique adjointe de la Chambre de l'assurance

C.

Johanne Tessier, courtier en assurance de dommages des particuliers (4B)

Certificat n° 158067

Plainte n° 2025-09-01(C)

(Audience sur culpabilité)

Nature de la plainte:

- Avoir transmis des informations fausses à l'assureur (art. 9, 37(1) et 37(7) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*).

Pour plus d'information ou pour obtenir le lien de connexion internet, veuillez communiquer avec le secrétaire du Comité de discipline au (514) 842-2591 poste 303 ou greffe@chad.qc.ca